

COMMUNE D'EDERN

---

# **APPROBATION DE LA REVISION DU PLU DE LA COMMUNE D'EDERN**

---

Par délibération en date du 26 avril 2021, le conseil municipal a approuvé la révision du plan local d'urbanisme sur son territoire.

La dite délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 30 avril 2021.

Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi qu'à la préfecture.